

Procédé évaluation de départ

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 45 minutes, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette évaluation permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse acquérir le niveau du permis de conduire.

1. Parcours de formation :

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée. Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.

2. Moyens utilisés

Cette évaluation est réalisée sous la forme suivante :

- un enseignant, un véhicule, des rues ou ruelles très peu fréquentées, en circulation peu abondante.

3- informations du public :

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage et sur le site interne.

L'évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie.

Prise en compte du permis boîte automatique (restriction 78) et de la formation AAC, inclus dans le bilan final de l'évaluation de départ de l'élève.

4- Composition de l'évaluation (selon le formulaire préétabli joint) :

- 1) Renseignements d'ordre général

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.

Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

- 2) Expérience de la conduite

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur :

Permis possédés ? S'il a déjà conduit une voiture ? Combien de temps ? Seul ou avec qui ? Sur quel type de route ?

- 3) Connaissance du véhicule

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur :

Permet de voir sa connaissance sur quatre thèmes techniques : la direction, l'embrayage, la boîte de vitesse et le freinage. (Voir la liste des questions ci-dessous)

- 4) Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite ou adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne ou motivation externe et nécessité.

- **5) Habiletés (coordination et synchronisation des gestes)**

- Installation au poste de conduite sur un poste de conduite en autonomie
- Réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur dans une rue très peu fréquentée
- Manipulation du volant : sans utiliser les pédales, en ligne droite, en courbe, en tournant en agglomération sur les rues très peu fréquentées.

- **6) Compréhension et mémorisation**

- Compréhension : nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant l'évaluation
- Mémorisation : capacité à citer et reproduire dans l'ordre les opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

- **7) Perception**

À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation et en fonction des indications données par les panneaux directionnels.

L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite.

Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.

- **8) Emotivité**

Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation.

Elles concernent les réactions générales (paroles, tremblements et gestes divers), ainsi que les crispations gestuelles.

- **9) Résultat de l'évaluation**

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon)

Chaque réponse et niveaux correspondent à un nombre de points positifs ou négatifs allant de + 3 à - 4 points.

Le nombre d'heure prévisionnel de formation est annoncé en fin d'évaluation en fonction du nombre de points obtenus, ici par exemple pour une formation sur un véhicule à boîte manuelle, généralement ceux qui auront - 12 points et plus auront plus de 40h de conduite, ceux entre - 12 points et 0 points auront entre 40h et 30 heures de conduite, ceux qui auront entre 0 points et + 12 points auront entre 30h et 20h de conduite, et ceux qui auront + 12 points et + auront les 20 heures de conduite qui est le minimum obligatoire (si le candidat est en annulation de permis ou est en possession d'un permis étranger ce dernier n'est pas soumis au 20h obligatoire).

Bien sûr, ce n'est pas une science exacte, dans certains cas, la prévision d'heures peut être inférieure ou supérieure selon la progression de chacun

L'ÉVALUATION DE DÉPART

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur ordinateur ou sur tablette ou en distanciel à l'aide du logiciel Evaluation Rousseau B.



6 parties
pour évaluer

5 THÈMES

Durée



Sont évalués :

- Le profil de l'élève.
- Sa connaissance des panneaux.
- Ses attentes sur la formation.
- La signalisation.
- Sa connaissance du véhicule.
- Son expérience de la circulation.

Évaluation ROUSSEAU

Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève

1 **Renseignements d'ordre général**

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Nationalité : _____
Test de la vue effectué : Oui Non

Observations : _____

2 **Résultats de l'évaluation**

PROFIL ET MOTIVATION	_____	★	★	☆	☆	☆
CONNAISSANCE DE LA SIGNALISATION	_____	★	★	★	☆	☆
CONNAISSANCE DU VÉHICULE	_____	★	★	☆	☆	☆
EXPÉRIENCE DE CIRCULATION	_____	★	★	☆	☆	☆
COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	_____	★	☆	☆	☆	☆

3 **Volume de formation prévisionnel**

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation pour un véhicule à boîte manuelle (13 h pour un véhicule à boîte automatique).

Proposition heures pratiques : heures Date : _____

Proposition acceptée : Oui Non Proposition retenue : heures

Cachet de l'auto-école _____ Signature du formateur _____

Signature des parents (pour mineurs) _____

Signature de l'élève _____

Partenaire de votre répitiste!
www.codesrousseau.fr

Résultat imprimable en deux exemplaires.

Résultat

Le résultat est donné sous la forme d'une **lettre** correspondant à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE

